Dernière mise à jour : 14 avril 2026

BÂTIMENT / TRAVAUX PUBLICS / GENIE CIVIL

BAC PRO

INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE, CLIMATISATION ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

EN APPRENTISSAGE

BAC PRO
NIVEAU 4

2 ANS

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Léonce Vieljeux 118 Rue des Gonthières,
17026 La Rochelle
Tel : 05 46 34 79 32

LE MÉTIER

Le titulaire de ce diplôme prépare, réalise, contrôle son travail et rédige un rapport d'intervention. Il effectue son travail en prenant en compte les réglementations relatives à l'environnement, la qualité, la sécurité des personnes et des biens.

Il est chargé également d'assurer la sécurité liée à son intervention. Il participe activement au respect de l'environnement et à l'amélioration de l'efficacité énergétique. Il reçoit les instructions de travail de la part de son supérieur hiérarchique mais, la plupart du temps, il est le seul intervenant chez le client. Par conséquent, il doit effectuer son travail en complète autonomie et avoir le sens des responsabilités. Son attitude est axée sur le service et la relation avec le client, notamment lorsqu'il doit lui expliquer l'utilisation de l'installation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Réaliser et mettre en service les installations.
- Assurer la sécurité liée à son intervention.
- Prendre en compte la réglementation relative à l'environnement, la qualité, la sécurité des personnes et des biens.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Monteur en installations thermiques et climatiques
- Secteur industriel/tertiare.

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉREQUIS

- Sortie de Seconde, Première ou Terminale de Baccalauréat professionnel ou titulaire d'une certification de niveau 3 (CAP, Titre Professionnel) du domaine.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : périodes de 1 à 4 semaines en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

Nom du certificateur : Éducation Nationale
Code RNCP : RNCP35845 - www.francecompetences.fr
Date d'enregistrement de la certification : 06/09/2021

POURSUITE D'ÉTUDES

- Mention complémentaire.
- BTS des secteurs énergétiques et thermiques.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée :

alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (contrôle en cours de formation, examens ponctuels).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de branche / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION

Pour connaitre les indicateurs moyens de la formation, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante ou en scannant le QR Code : www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs

CFA ACADÉMIQUE POITIERS
Téléport 5 - LP2I 3ème étage - Avenue du Parc du Futur - 86130 Jaunay-Marigny
cfa.acad@ac-poitiers.fr

PLUS D'INFOS
cfa-acad-poitiers.fr